



Les auto-entrepreneurs en 2013

Le nombre d'auto-entrepreneurs continue de progresser en 2013 en région Centre avec un peu plus de 2 500 nouvelles affiliations. Ils représentent désormais 29% des travailleurs indépendants. Ils sont plus de la moitié à avoir entre 30 et 50 ans et 63% sont des hommes. Le recours au dispositif auto-entrepreneur varie selon les secteurs d'activité. Le commerce de détail sur marché, les activités sportives, et les activités spécialisées de design sont les secteurs qui utilisent le plus ce dispositif. En outre, plus des trois quarts des auto-entrepreneurs sont économiquement actifs. En région Centre, leur chiffre d'affaires atteint 205 millions d'euros sur l'année 2013, soit une hausse de 10,5% par rapport à 2012. Toutefois, leur bénéfice annuel est très faible. 50% des auto-entrepreneurs ont en effet un bénéfice annuel inférieur à 2 020 €.

CHIFFRES CLÉS

28 200

C'est le nombre d'auto-entrepreneurs immatriculés à l'Urssaf du Centre.

4 070 €

C'est le bénéfice moyen annuel des auto-entrepreneurs.

Le dénombrement des auto-entrepreneurs

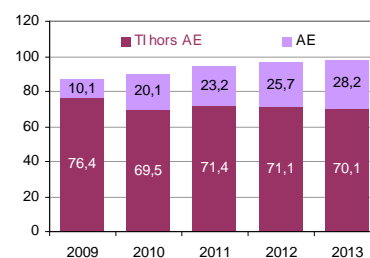
Fin 2013, l'Urssaf Centre dénombre 28 200 auto-entrepreneurs, soit une augmentation de 9,9% par rapport à 2012. Après avoir connu une forte croissance en 2010 (+100%), le dispositif auto-entrepreneur mis en place au 1^{er} janvier 2009 ralentit depuis 2011. Cela est lié, notamment à la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 qui prévoit la radiation automatique des auto-entrepreneurs n'ayant généré aucun chiffre d'affaires durant 8 trimestres consécutifs. Ainsi, en 2013, la région Centre a compté 2 500 créations nettes d'auto-entrepreneurs, contre 10 000 en 2010.

Les auto-entrepreneurs représentent en région Centre 28,7% des travailleurs indépendants. Ils sont presque 76% à avoir déclaré un chiffre d'affaires positif en 2013. Cette proportion continue de progresser en 2013 (+ 2,9 points par rapport à 2012). La même tendance est observée pour l'ancienneté moyenne des auto-entrepreneurs. Elle s'établit à 8,8 trimestres fin 2013, soit + 2,8 trimestres par rapport à 2012. Plus l'ancienneté s'élève, plus la part des auto-entrepreneurs économiquement actifs croît.

Les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire concentrent la moitié des auto-entrepreneurs de la région. Le Loiret enregistre la part la plus élevée d'auto-entrepreneurs parmi

les TI (31,7% contre moins de 29% pour les autres départements). Mais c'est le département qui a proportionnellement le moins d'auto-entrepreneurs économiquement actifs (73% contre plus de 75%).

Effectifs de travailleurs indépendants (en milliers)



Nombre d'auto-entrepreneurs (AE) et ancienneté d'immatriculation (Tableau 1)

	2013							Evolution annuelle (en %)						
	Cher	Eure-et-Loire	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région	Cher	Eure-et-Loire	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région
Nombre de comptes														
Nombre d'immatriculations au dispositif AE (1)	1 040	1 275	721	2 457	1 231	2 859	9 583	-12%	-5%	-13%	-7%	+1%	-3%	-6%
Nombre de radiations de comptes AE (2)	804	968	524	1 831	830	2 083	7 040	-14%	-22%	-5%	-3%	-0%	-6%	-8%
Création nette de comptes AE (1)-(2)	236	307	197	626	401	776	2 543	-6%	+234%	-30%	-17%	+3%	+7%	+2%
Nombre de comptes AE administrativement actifs en fin d'année (3)	3 279	3 859	2 280	7 257	3 560	7 991	28 226	+8%	+9%	+9%	+9%	+13%	+11%	+10%
Nombre de comptes travailleurs indépendants (TI) en fin d'année (4)	11 683	14 486	8 393	25 242	13 259	25 237	98 300	+0%	+1%	+0%	+2%	+2%	+2%	+2%
<i>Part d'AE parmi les TI (3)/(4)</i>	<i>28%</i>	<i>27%</i>	<i>27%</i>	<i>29%</i>	<i>27%</i>	<i>32%</i>	28,7%	+1,9 pt	+1,9 pt	+2,3 pt	+2,0 pt	+2,5 pt	+2,4 pt	+2,2 pt
Nombre de comptes AE en fin d'année ayant été économiquement actifs dans l'année (5)	2 483	2 985	1 777	5 571	2 750	5 831	21 397	+14%	+13%	+15%	+14%	+15%	+15%	+14%
<i>Part des comptes AE économiquement actifs (5)/(3)</i>	<i>76%</i>	<i>77%</i>	<i>78%</i>	<i>77%</i>	<i>77%</i>	<i>73%</i>	76%	+4,3 pt	+3,1 pt	+3,8 pt	+2,9 pt	+1,6 pt	+2,4 pt	+2,9 pt
Nombre total de comptes économiquement actifs dans l'année	2 688	3 311	1 932	6 201	3 014	6 382	23 528	+12%	+11%	+14%	+13%	+14%	+13%	+13%
Ancienneté moyenne des AE administrativement actifs en fin d'année (trimestres d'immatriculation)	9,0	9,0	9,1	8,8	8,7	8,6	8,8	+21%	+20%	+22%	+20%	+18%	+19%	+20%

Les secteurs d'activité des auto-entrepreneurs

41,3% des auto-entrepreneurs administrativement actifs de la région Centre exercent une activité dans la construction (15,3%), le commerce de détail sur marchés (7,1%), l'industrie (7%), les arts et spectacles (6,2%) et la coiffure et soins du corps (5,7%). Pour le commerce de détail sur marchés, cette proportion est supérieure de 2 points à celle de la France entière (5,1%). L'intensité d'utilisation y est, d'ailleurs, plus élevée (8,2 contre 6,8).

Dans l'industrie, certaines activités sont caractéristiques des auto-entrepreneurs telles que la fabrication de bijoux fantaisie, d'objets en bois ou d'articles céramiques.

Certains secteurs ont plus facilement recours au dispositif auto-entrepreneur. C'est notam-

ment le cas pour le commerce de détail non spécialisé, le commerce de détail sur marché, les activités sportives, et les activités de design. Pour ces secteurs, la part des auto-entrepreneurs parmi les travailleurs indépendants est, en effet, comprise entre 66% et 80%. A l'inverse, la proportion d'auto-entrepreneurs est faible dans le commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche, les transports et l'hébergement/restauration. Pour ces secteurs très consommateurs de ressources intermédiaires, le frein au dispositif est certainement lié à la non récupération de la TVA induite par ce régime.

Comme les travailleurs indépendants, les auto-entrepreneurs peuvent être artisans, commerçants ou exercer une profession libérale. Ainsi, 24% d'entre eux exercent une profession libérale. Cette part est proche de celle des autres travailleurs indépendants (29%) alors même que les

professions libérales sont étroitement liées à des activités exclues du régime auto-entrepreneur (la santé et les activités juridiques).

Par ailleurs, 30% des artisans-commerçants et 25% des professions libérales sont auto-entrepreneurs en région Centre.

Enfin, les auto-entrepreneurs sont dans cette région économiquement plus actifs que sur le territoire national. En effet, 76% des auto-entrepreneurs déclarent un chiffre d'affaires positif contre 72% sur la France entière. La santé, la coiffure et soins du corps, les activités sportives, l'enseignement et l'industrie sont les secteurs les plus économiquement actifs : pour chacun de ces secteurs, plus de 80% des auto-entrepreneurs déclarent un chiffre d'affaires positif.

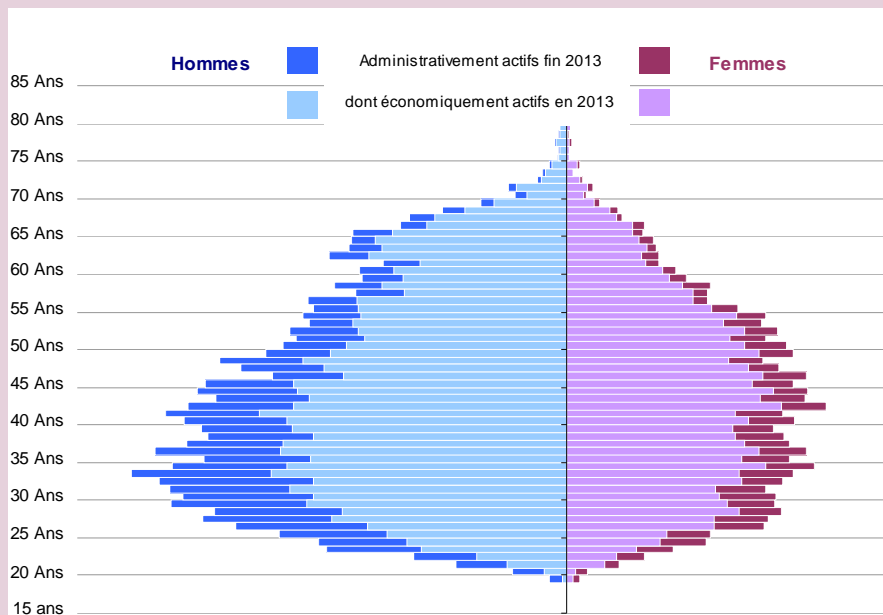
Les auto-entrepreneurs par secteur d'activité fin 2013 (Tableau 2)

Secteur d'activité	Travailleurs indépendants administrativement actifs		Auto-entrepreneurs administrativement actifs			dont auto-entrepreneurs économiquement actifs		Recours au dispositif auto-entrepreneur depuis sa création en 2009			Caractéristiques démographiques des auto-entrepreneurs administrativement actifs		
	niveau	structure	niveau	structure	part d'AE parmi les TI	niveau	part des AE économiquement actifs	nouveaux TI non AE inscrits après le 01/01/2009		intensité d'utilisation du régime AE	part des femmes	Part des - de 30 ans	Part des 60 ans ou +
								niveau	structure				
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	410	0,4%	80	0,3%	18%	60	81%	160	0,6%	0,5	25%	28%	19%
CZ1 - Industrie	4 980	5,1%	1 980	7,0%	40%	1 600	81%	1 000	3,6%	1,9	48%	16%	11%
CZ2 - Métiers de bouche	4 240	4,3%	500	1,8%	12%	360	73%	1 400	5,1%	0,3	39%	13%	16%
F1 - BTP travaux de finition	6 460	6,6%	2 230	7,9%	35%	1 660	74%	1 510	5,5%	1,4	4%	17%	8%
F2 - BTP autres	9 120	9,3%	2 080	7,4%	23%	1 420	68%	2 790	10,2%	0,7	1%	19%	8%
G1 - Commerce-réparation d'automobiles	3 010	3,1%	860	3,0%	28%	540	63%	870	3,2%	1,0	5%	27%	4%
G2 - Commerce de gros, intermédiaires du commerce	2 380	2,4%	550	2,0%	23%	340	61%	840	3,1%	0,6	27%	16%	16%
G3 - Comm. de détail alimentaire hors métiers de bouche	1 040	1,1%	60	0,2%	5%	50	82%	480	1,8%	0,1	38%	14%	20%
G4 - Commerce de détail non alimentaire	5 290	5,4%	1 180	4,2%	22%	870	74%	1 570	5,7%	0,7	41%	18%	12%
G5 - Commerce de détail sur marchés non classé ailleurs	2 920	3,0%	2 010	7,1%	69%	1 570	78%	240	0,9%	8,2	32%	15%	18%
G6 - Commerce de détail non spécialisé	2 050	2,1%	1 360	4,8%	66%	950	70%	490	1,8%	2,7	42%	17%	11%
HZ - Transports	1 950	2,0%	130	0,4%	6%	80	60%	710	2,8%	0,2	10%	12%	16%
IJ - Hébergement et restauration	6 710	6,8%	780	2,8%	12%	590	75%	3 070	11,2%	0,2	46%	9%	14%
JZ - Informatique	1 720	1,7%	940	3,3%	55%	650	69%	400	1,4%	2,3	14%	29%	7%
KZ - Activités financières et d'assurance	1 400	1,4%	170	0,6%	12%	120	75%	510	1,8%	0,3	38%	12%	35%
LZ - Activités immobilières	2 340	2,4%	350	1,2%	15%	210	61%	810	2,9%	0,4	43%	13%	16%
M1 - Activités juridiques	1 300	1,3%	30	0,1%	2%	20	66%	340	1,2%	0,1	72%	7%	31%
M2 - Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	2 530	2,6%	720	2,6%	28%	560	77%	660	2,4%	1,1	31%	16%	24%
M3 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	1 950	2,0%	900	3,2%	46%	670	74%	540	2,0%	1,6	31%	6%	38%
M4 - Activités spécialisées de design	580	0,6%	470	1,7%	80%	360	78%	90	0,3%	5,0	51%	30%	7%
M5 - Autres activités scientifiques et techniques	2 370	2,4%	1 170	4,1%	49%	920	78%	440	1,6%	2,6	39%	18%	17%
N1 - Activités de nettoyage	800	0,8%	500	1,8%	62%	370	75%	150	0,5%	3,2	24%	21%	5%
N2 - Autres activités de service administratif et de soutien	2 010	2,0%	1 110	3,9%	55%	840	76%	470	1,7%	2,3	61%	10%	15%
PZ - Enseignement	1 950	2,0%	1 040	3,7%	53%	840	81%	380	1,4%	2,7	50%	7%	19%
QZ - Santé	12 960	13,2%	940	3,3%	7%	820	88%	3 000	10,9%	0,3	73%	10%	14%
R1 - Arts, spectacles et autres activités récréatives	2 850	2,9%	1 740	6,2%	61%	1 370	79%	360	1,3%	4,7	40%	20%	11%
R2 - Activités sportives	870	0,9%	610	2,2%	70%	510	83%	100	0,4%	6,0	38%	31%	4%
S1 - Réparations hors automobile	1 460	1,5%	820	2,9%	56%	650	79%	190	0,7%	4,2	22%	14%	10%
S2 - Coiffure et soins du corps	4 400	4,5%	1 600	5,7%	36%	1 390	87%	950	3,5%	1,6	93%	28%	4%
S3 - Autres services personnels	1 870	1,9%	1 130	4,0%	60%	870	77%	320	1,2%	3,4	51%	11%	10%
UZ - Autres	450	0,5%	230	0,8%	51%	150	66%	110	0,4%	2,0	53%	12%	13%
Inconnu	3 930	4,0%	0	0,0%	0	0	0%	2 520	9,2%	0,0	0%	0%	0%
TOTAL	98 300	100%	28 230	100%	28,7%	21 400	75,8%	27 450	100%	1,0	36,9%	17,1%	12,7%
dont Professions Libérales	27 300	27,8%	6 820	24,2%	25,0%	5 420	79,4%	6 140	22,4%	1,1	43,1%	15,9%	17,9%
dont Artisans-Commerçants	71 000	72,2%	21 410	75,8%	30,2%	15 980	74,7%	21 310	77,6%	1,0	35,0%	17,5%	11,0%

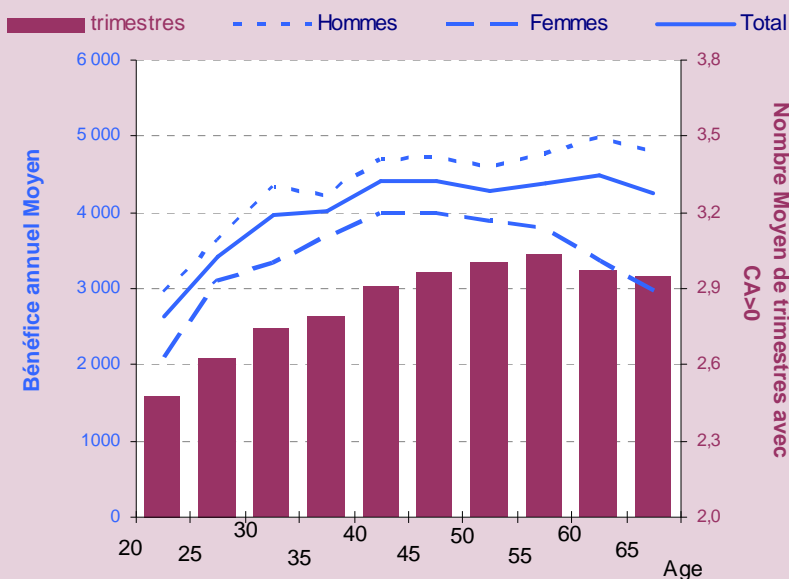
Structure par âge et sexe des auto-entrepreneurs en 2013 (Tableau 3)

	Nombre d'AE administrativement actifs fin 2013		dont AE économiquement actifs (CA>0) en 2013		Taux d'AE écon. actifs en 2013	Nombre de TI en 2013		Part d'AE parmi les TI en 2013
	niveau	structure	niveau	structure	%	niveau	structure	%
Hommes	17 800	63%	13 000	61%	73%	64 400	66%	28%
Femmes	10 400	37%	8 400	39%	81%	33 800	34%	31%
Moins de 30 ans	4 800	17%	3 200	15%	67%	7 900	8%	61%
Entre 30 et 39 ans	7 500	27%	5 500	26%	73%	19 800	20%	38%
Entre 40 et 49 ans	7 100	25%	5 500	26%	77%	29 000	30%	24%
Entre 50 et 59 ans	5 200	18%	4 200	20%	81%	27 400	28%	19%
60 ans et plus	3 600	13%	3 000	14%	83%	14 200	14%	25%
TOTAL	28 230	100%	21 400	100%	76%	98 300	100%	29%

Pyramide des âges (Graphique 1)



Bénéfice annuel et nombre de trimestres actifs moyens par tranche d'âge (Graphique 2)



Les auto-entrepreneurs par sexe et tranche d'âge

Les auto-entrepreneurs sont majoritairement des hommes (63%) mais ces derniers ont moins recours au dispositif auto-entrepreneur (27,6% contre 30,8% pour les femmes) et en proportion, ils déclarent moins de chiffre d'affaires (73,1% contre 80,5%).

Les femmes auto-entrepreneurs représentent une très large part dans certains secteurs d'activité (tableau 2) comme la coiffure et soins du corps (94%), la santé (73%) et les activités juridiques (72%). A l'inverse, elles sont beaucoup moins représentées dans les secteurs de la construction (2,8%), du commerce-réparation d'automobiles (4,5%), des transports (9,5%) et de l'informatique (14%).

Par ailleurs, les travailleurs indépendants de moins de 30 ans utilisent davantage le dispositif auto-entrepreneur que le système classique de travailleur indépendant. En effet, 61% d'entre eux y sont affiliés contre 38% pour les 30-39 ans, un quart pour les 40-49 ans et les plus de 60 ans et 19% pour les 50-59 ans. En revanche, ces jeunes auto-entrepreneurs sont les moins économiquement actifs (66%). Plus les auto-entrepreneurs sont âgés, plus ils sont nombreux à déclarer un chiffre d'affaires positif. Les plus de 60 ans sont en effet 85% à être économiquement actifs en 2013. Cette tendance est comparable avec celle de la France entière.

La pyramide des âges des auto-entrepreneurs montre que les hommes sont concentrés dans les tranches d'âge 29-45 ans, les femmes dans celles de 27-54 ans. Par ailleurs, on observe pour les hommes une augmentation du nombre pour les 62-65 ans. Pour cette catégorie d'âge, cela correspond à des activités de complément de retraite.

Tout comme au niveau national, les secteurs où les jeunes auto-entrepreneurs (tableau 2) sont sur-représentés sont les activités sportives, les activités de design, l'informatique, la coiffure et soins du corps, et le commerce-réparation automobile. A l'inverse, en proportion, on retrouve davantage d'auto-entrepreneurs de plus de 60 ans dans les activités de conseil, les activités financières et assurance et les activités juridiques.

Les bénéfices annuels des auto-entrepreneurs

Les bénéfices annuels des auto-entrepreneurs sont souvent très faibles. En région Centre, ils sont inférieurs au niveau national. En effet, la moyenne s'élève en 2013 à 4 070 € contre 4 400 € France entière, la médiane à 2 000 € contre 2 300 € France entière.

Plus de 60% des auto-entrepreneurs économiquement actifs ont un bénéfice annuel inférieur à 3 000 €. Seuls 10% d'entre eux parviennent à dégager un bénéfice annuel supérieur à 11 300 €. En outre, 9% n'ont pas de bénéfice. Cela concerne les auto-entrepreneurs déclarant un chiffre d'affaires inférieur à 305 €, soit le montant de l'abattement appliqué au chiffre d'affaires au titre des frais professionnels.

Les auto-entrepreneurs exerçant une profession libérale ont des bénéfices moyens plus élevés (5 227 € contre 3 684 € pour les artisans et commerçants).

Par ailleurs, jusqu'à 65 ans, le bénéfice annuel moyen des auto-

Répartition des auto-entrepreneurs économiquement actifs selon leurs bénéfices annuels en 2013

Tranche de bénéfices 2013	Artisans-Commerçants		Professions Libérales		Total	
	nombre	structure	nombre	structure	nombre	structure
0 €	1 700	9,7%	430	7,2%	2 130	9,1%
Moins de 1 500 €	6 730	38,4%	1 650	27,5%	8 380	35,6%
De 1 500 à 3 000 €	2 580	14,7%	950	15,8%	3 530	15,0%
De 3 000 à 4 500 €	1 580	9,0%	600	10,0%	2 180	9,3%
De 4 500 à 6 000 €	1 100	6,3%	480	8,0%	1 580	6,7%
De 6 000 à 7 500 €	810	4,6%	350	5,8%	1 160	4,9%
De 7 500 à 10 000 €	1 140	6,5%	440	7,3%	1 580	6,7%
De 10 000 à 15 000 €	1 160	6,6%	550	9,2%	1 710	7,3%
Plus de 15 000 €	720	4,1%	560	9,3%	1 280	5,4%
Total	17 520	100%	6 010	100%	23 530	100%
Moyenne et dispersion (en euros, champ des économiquement actifs)						
Moyenne	3 680		5 230		4 070	
Premier quartile	460		950		550	
Médiane	1 750		3 050		2 020	
Troisième quartile	5 280		7 770		5 920	
Dernier décile	10 340		14 180		11 300	

Source : Acooss-Urssaf

entrepreneurs hommes augmente avec l'âge (graphique 2). En revanche, celui des femmes diminue après 45 ans. De plus, il est inférieur à celui des hommes et cela quel que soit l'âge. Il atteint, toutes catégories

d'âge confondues, 3 571 € pour les femmes contre 4 430 € pour les hommes.

C'est dans la tranche d'âge 60-65 ans que le bénéfice annuel moyen est le plus élevé (4 984€) pour les hommes.

Sources et méthodologie

Le dispositif auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Il concerne les activités commerciales, artisanales et certaines activités libérales. Sont exclues du dispositif les professions libérales affiliées à une caisse de retraite autre que la CIPAV (Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse) ou le RSI (Régime social des indépendants), à savoir, notamment, les activités agricoles rattachées à la Mutualité sociale agricole (MSA), les professions juridiques et judiciaires, les professions de santé, les experts comptables, les agents généraux d'assurance. Sont également exclues les activités relevant de la TVA immobilière (opérations des marchands de biens, lotisseurs, agents immobiliers...).

Ce régime est caractérisé par :

- une prise en charge partielle des cotisations par l'Etat,
- le paiement de cotisations uniquement lorsque l'activité génère un chiffre d'affaires,
- le caractère libératoire des versements de cotisations et contributions sociales et, si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas un certain seuil, de l'impôt sur le revenu,
- la franchise de TVA, et donc sa non récupération.

- l'absence de limitation de durée, dès lors que le chiffre d'affaires est inférieur aux seuils du régime micro fiscal (soit en 2011 et 2012 : 81 500 € pour une activité d'achat/revente et 32 600 € pour une activité de prestations ou de service). En cas de dépassement, sans toutefois

dépasser les seuils de franchise de TVA (89 600 € pour les activités d'achat-vente et 34 600 € pour les activités de prestation de services), il est possible de conserver le statut d'auto-entrepreneur l'année du dépassement et la suivante.

Les Urssaf enregistrent les déclarations et les paiements pour le compte de tous les organismes sociaux (RSI et CIPAV notamment), ainsi que pour les services fiscaux si le cotisant choisit le prélèvement libératoire.

Depuis la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011, **les auto-entrepreneurs perdent automatiquement le bénéfice de ce régime en cas de chiffres d'affaires nul sur 24 mois ou 8 trimestres consécutifs**

La suivi statistique :

Les informations statistiques sur les auto-entrepreneurs exploitées dans cette publication sont issues du système d'information décisionnel de l'Acooss et des Urssaf. Celui-ci centralise depuis 2009 les informations relatives aux auto-entrepreneurs via des alimentations mensuelles. Les données utilisées dans cette publication sont issues d'une extraction du 30 mai 2014.

Définitions

Est considéré comme **administrativement actif** un auto-entrepreneur ayant été immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou pas un chiffre d'affaire positif.

Est considéré comme **économiquement actif** un auto-entrepreneur ayant déclaré un chiffre d'affaire positif sur la période étudiée.

A la différence d'un travailleur indépendant relevant du régime de droit commun, qui déclare son bénéfice (BIC ou BNC) une fois par an, l'auto-entrepreneur déclare un chiffre d'affaires trimestriellement ou mensuellement. Comme pour le régime des micro-entreprises, **le bénéfice de l'auto-entrepreneur**, qui sert de base au calcul de l'impôt sur le revenu, est reconstitué en appliquant un abattement défini réglementairement. Cet abattement est fonction de l'activité exercée par l'auto-entrepreneur.

Le **bénéfice moyen annuel** est calculé en rapportant le bénéfice annuel total au nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs sur l'année.

Un **trimestre d'activité** est un trimestre au cours duquel l'auto-entrepreneur a déclaré un chiffre d'affaires positif.

ISSN 2267-6678

Directrice de la publication :
Florence Destresse
Rédaction : Pôle statistique régional

Siège social : Place du Général de Gaulle,
45000 Orléans

Contact : statistiques.centre@urssaf.fr

Retrouvez Stat'UR sur www.centre.urssaf.fr